

Synthèse du projet pour l'enquête publique

29/05/2024

Centrale solaire des Trois Vallées





SOMMAIRE



1

**Présentation du porteur
de projet**

2

**Contexte solaire au
niveau national**

3

**Présentation du site d'étude et
prise en compte des enjeux**

4

**Actions et concertation
territoriale**

5

**Projet d'électrolyseur
hydrogène vert**

6

Retombées pour le territoire

01 **Présentation du porteur de projet**

Valeco : présent sur toute la chaîne de valeur

4

La production d'énergies renouvelables au cœur de votre territoire :
de l'initiation du projet jusqu'à son démantèlement



1 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Identification des sites
- Études de faisabilité
- Concertation
- Maîtrise foncière
- Suivi de production
- Maintenance
- Vente d'énergie électrique et thermique
- Démantèlement

2 CONCEPTION DE PROJET

- Études d'impact
- Réflexion technique et ingénierie
- Obtention du permis de construire



- Maîtrise d'ouvrage déléguée
- Génie écologique
- Réception et mise en service des centrales

4 EXPLOITATION MAINTENANCE

3 RÉALISATION

 **845 MW**
en exploitation

 **239**
éoliennes en exploitation

 **42**
centrales solaires en exploitation

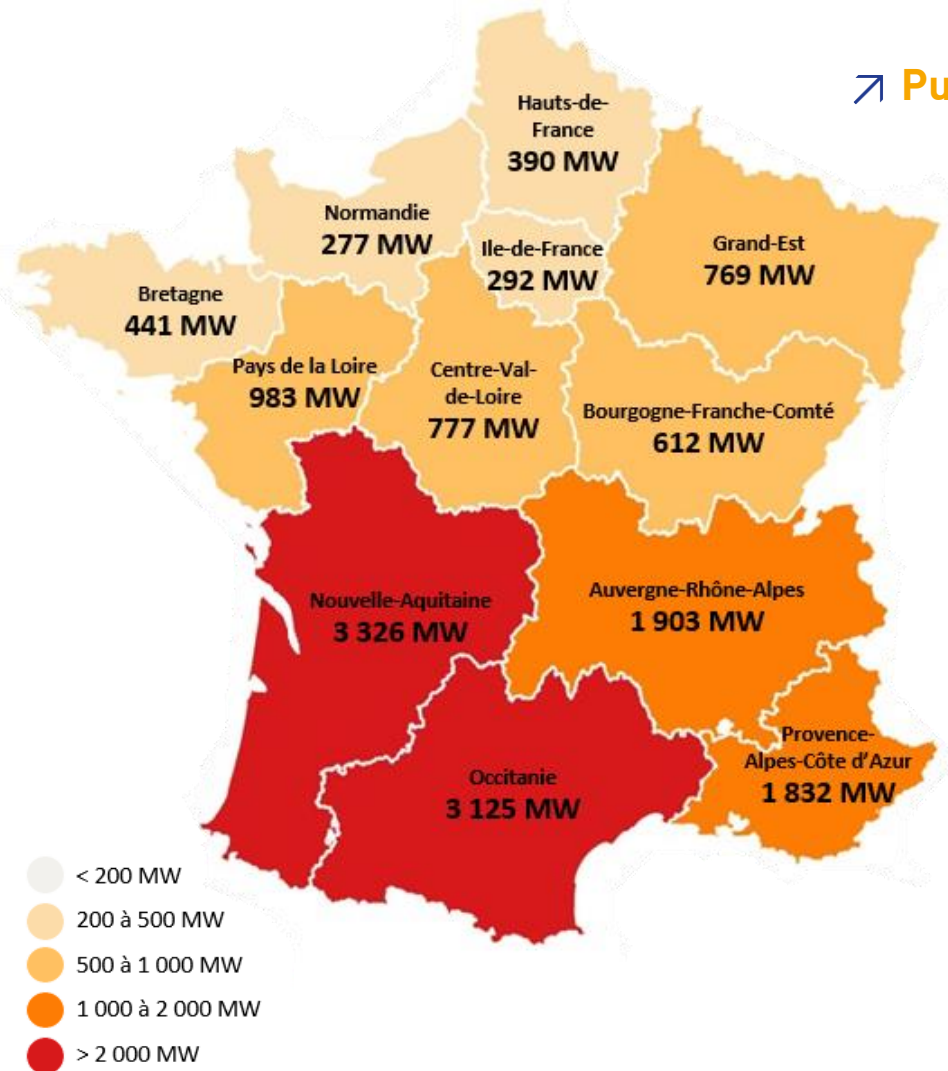
 **270**
hommes et femmes passionnés

02 Contexte solaire au niveau national

CONTEXTE SOLAIRE NATIONAL

➤ Puissance installée et objectif de production solaire

Parc photovoltaïque raccordé au 1^{er} trimestre 2023 (ENEDIS)



➤ Puissance installée en France au 30/06/2023 :
18 GW (15,3GW à N-1, 12,8 à N-2)

➤ Objectif 2050 **100 GW** :
+3 GW / an

➤ Puissance installée en Nouvelle Aquitaine au 30/06/2023 :
4 175 MW

➤ Objectif SRADDET NA 2030 :
8 500 MW



Objectifs PPE (parc photovoltaïque)

2018 : 10 200 MW

2023 : 20 600 MW

2028 : 40 000 MW

Afin de répondre aux objectifs européens, la France doit produire 40 % de son électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030, contre 23 % en 2019.

Panorama solaire au 1^{er} trimestre 2023 :



38 %

De la production ENR du territoire



14 727 MWc

De puissance solaire installée

16,7 TWh

De production au cours de l'année 2022
(+36% par rapport à 2021)



3,6 %

De la consommation électrique française couverte par l'énergie solaire en 2022

➤ **Cas 1** - Le Terrain d'implantation se situe sur une zone urbanisée ou à urbaniser d'un PLU (U ou AU)

➤ **Cas 2** - l'implantation de l'Installation se situe dans une zone naturelle d'un PLU (N-pv, Ne, Nz, N-enr, ...) sans défrichement et hors zone humide

➤ **Cas 3** - le Terrain d'implantation se situe sur un site < dégradé >



Ancienne carrière



Ancien centre
d'enfouissement technique



Ancien aérodrome ou délaissé



Plan d'eau



Ancien terrain militaire



Friche industrielle



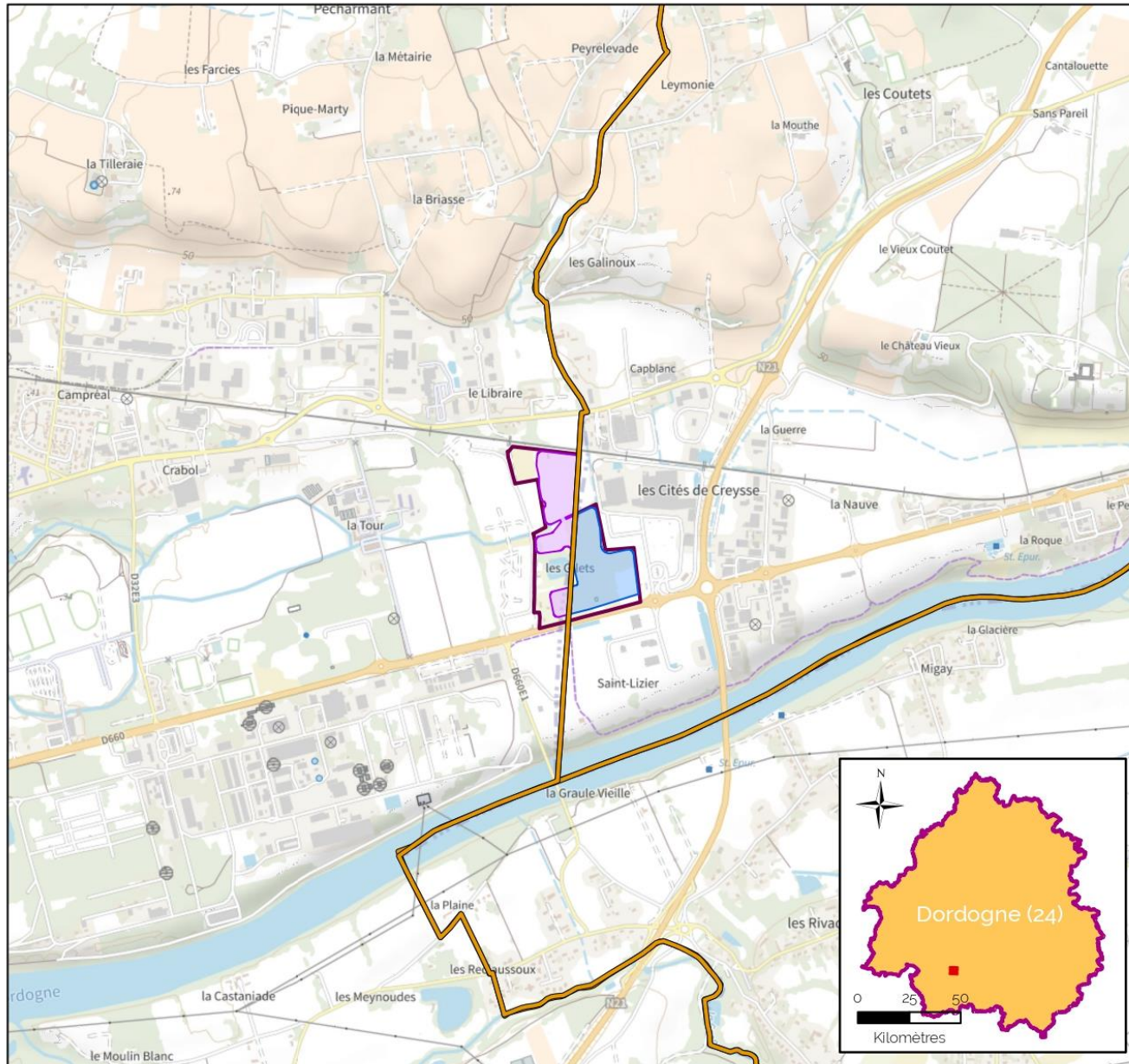
Ancien terril ou mine



Site en zone SEVESO ou
pollué

03

**Présentation du site
d'étude et prise en
compte des enjeux**



CENTRALE SOLAIRE DES
TROIS VALLEES

PLAN DE SITUATION ELOIGNE
ECHELLE 1 : 25 000

COMMUNES DE BERGERAC ET DE CREYSSE (24)

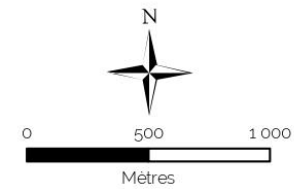
Légende :

Projet :

- Zone d'étude
- Emprise sur la commune de Bergerac
- Emprise sur la commune de Creysse

Limites administratives :

- Limites communales



Auteur : Service SIG-Cartographie Valeco
Date : 14/12/2022
Projection : RGF 1993 Lambert-93
Source : Bureau d'Etudes Valeco



➤ Bergerac



➤ Creysse



➤ Communauté
d'Agglomération
Bergeracoise (CAB)



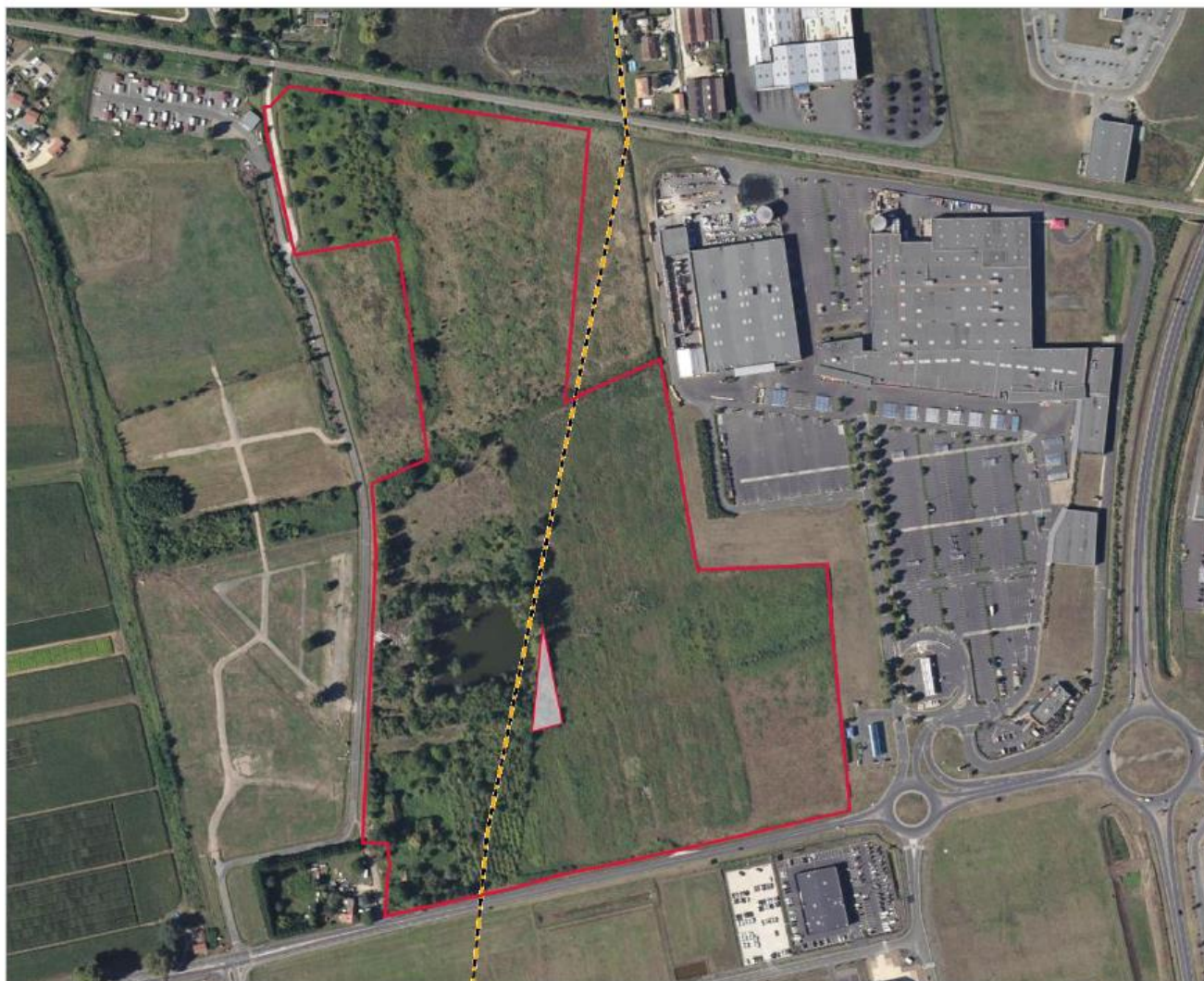
LA ZONE D'ÉTUDE...

... et les experts indépendants impliqués

Projet solaire de Bergerac / Creysse

Zone d'étude du projet

Communes (2021)



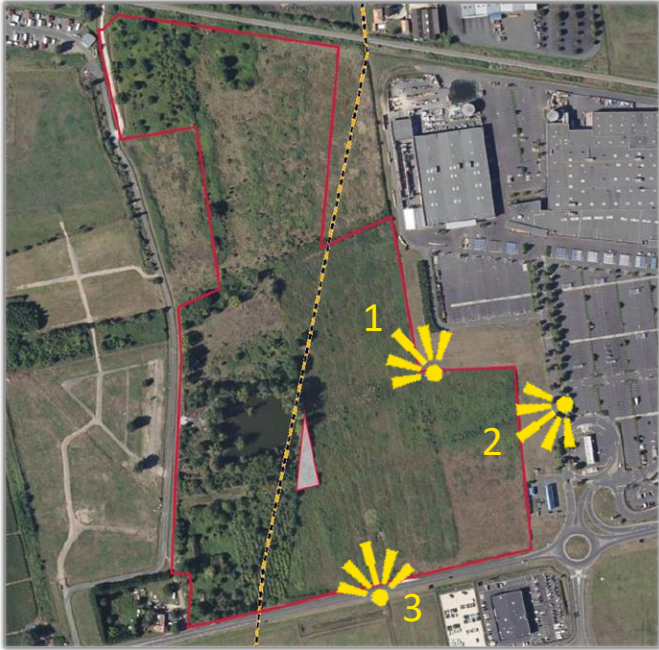
0 200m



Auteur: Collaborateur Valeco
Sources: Valeco, IGN

Date: 26/04/2022
Projection: RGF 1993 Lambert-93









2000



2007



2023

➤ La partie nord était cultivée et la partie sud était constituée d'un verger et d'une friche naissante.

➤ La partie nord était déclarée à la PAC en tant que prairies temporaires. La partie sud semble entretenue.

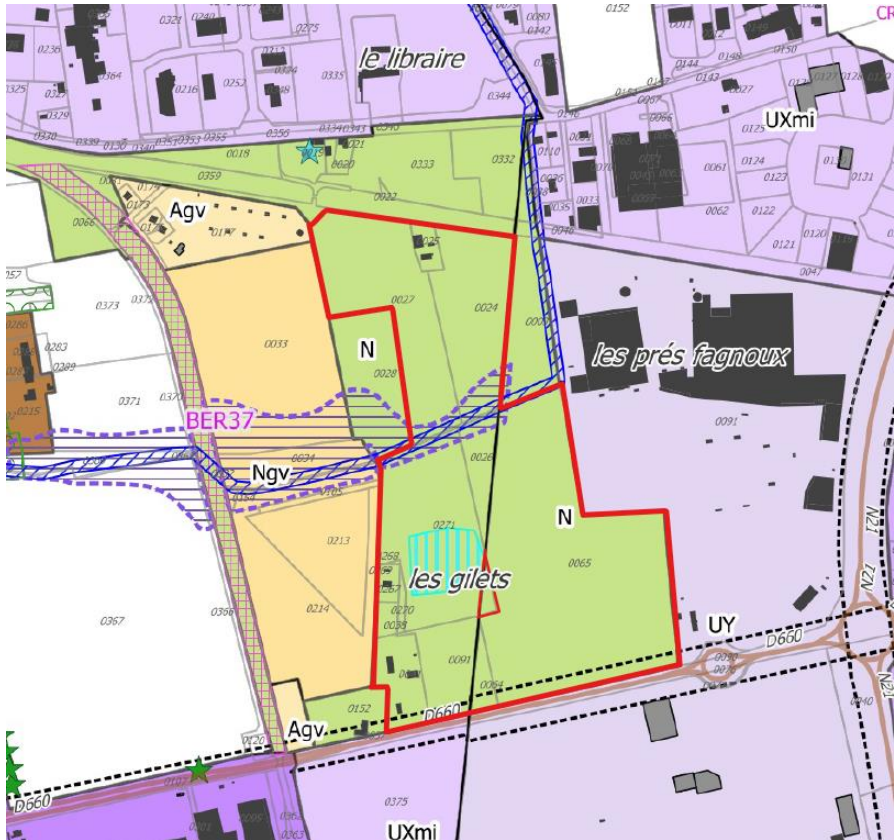
➤ Le site est totalement dépourvu d'activité agricole. Seulement une petite surface au sud-ouest présente les vestiges d'un ancien verger enfriché.



**Terrain
inexploité
depuis 17 ans**

**Sans vocation
agricole**

Règlement graphique



Légende

- N- Zone Naturelle
- ▨ Cours d'eau et ripisylves, à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- ▨ Zone inondable I1
- Recul imposé par rapport aux routes à grande circulation et ayant fait l'objet d'une étude de dérogation en application de l'article L111-8 du Code de l'Urbanisme

Règlement écrit

Dans la zone N :

Les installations liées aux **projets de développement des énergies renouvelables** dès lors elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantés et qu'ils ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

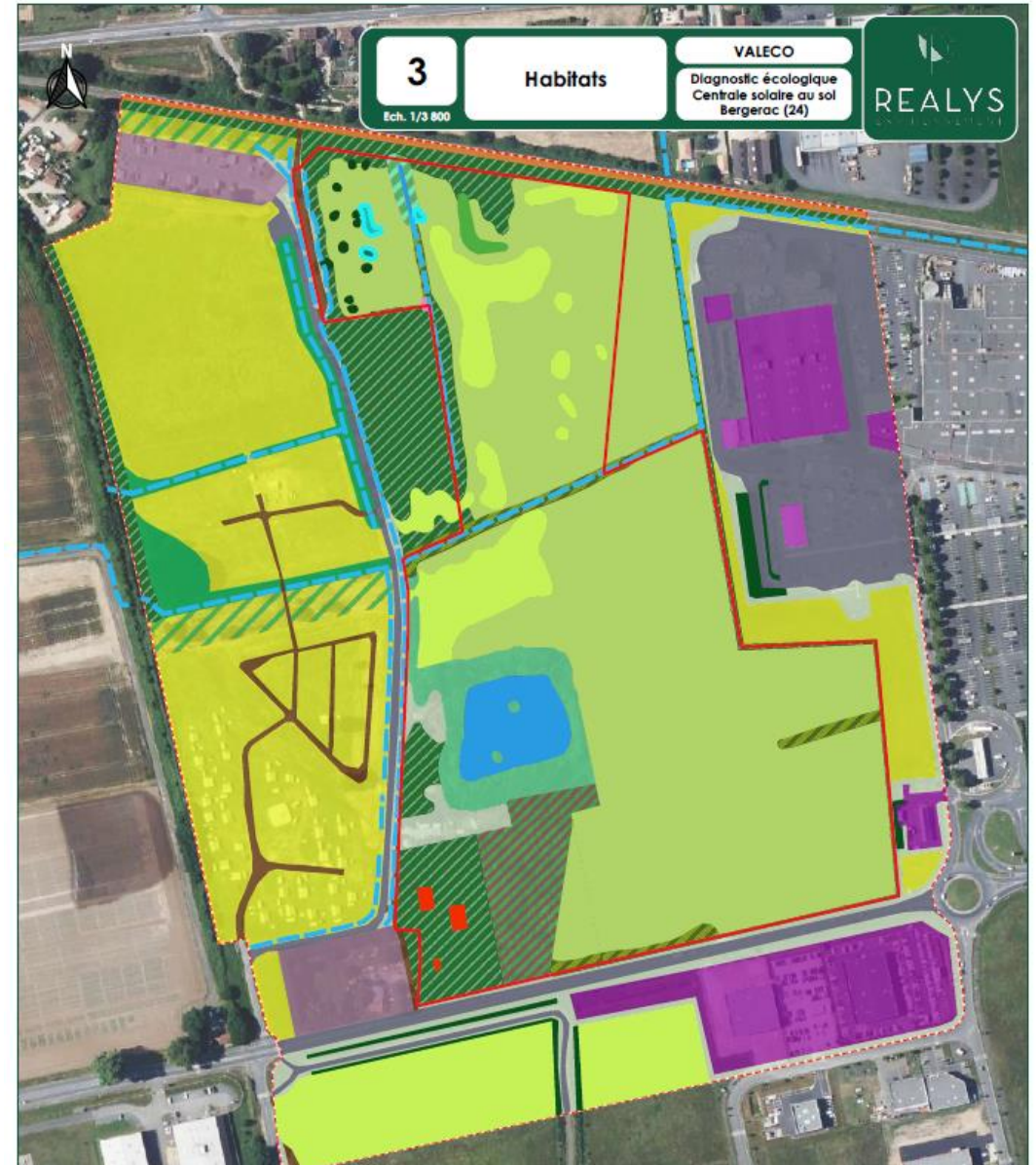
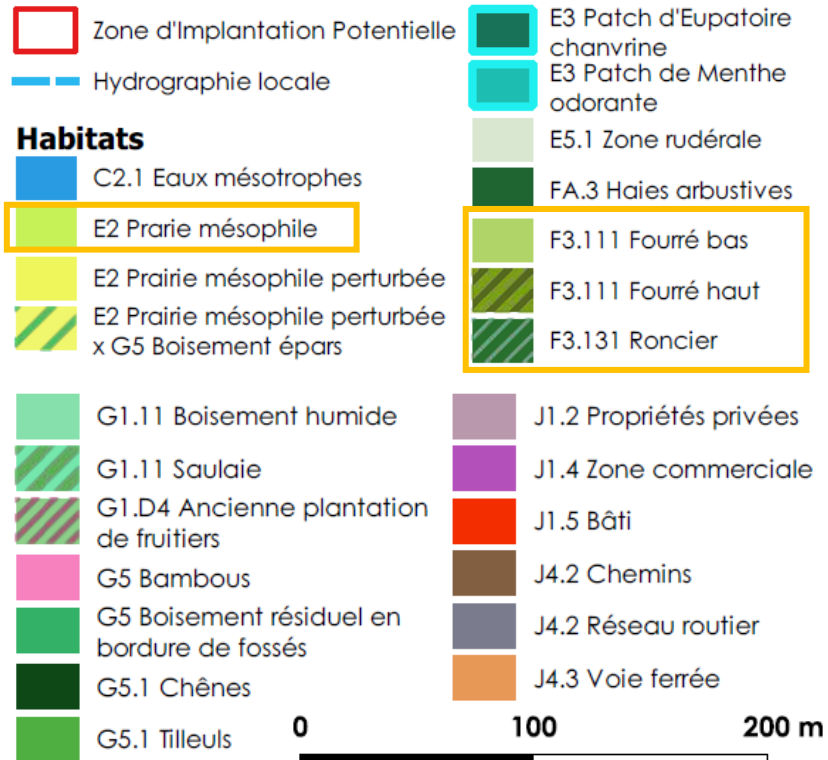
➤ **Projet compatible avec le document d'urbanisme en vigueur**

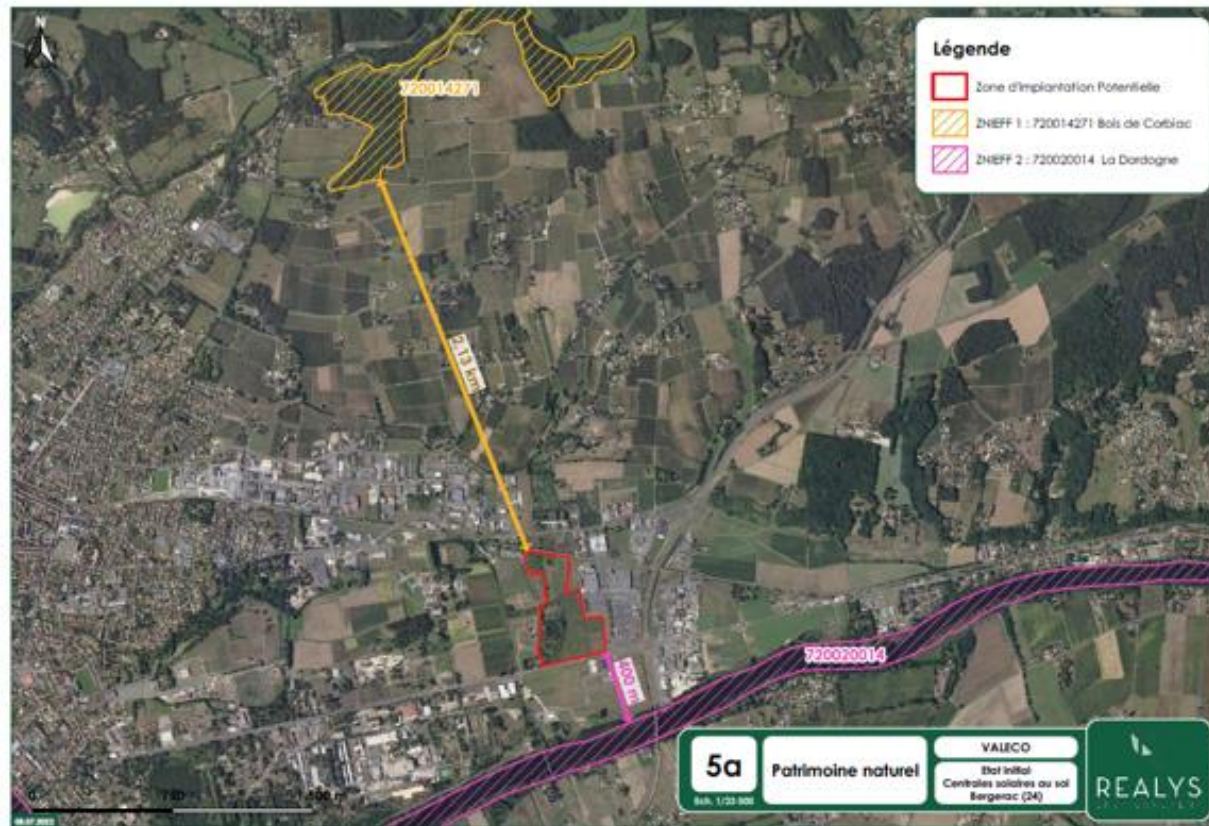
Dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme en janvier 2022
-> Certificat d'urbanisme tacite favorable

Habitats dominants

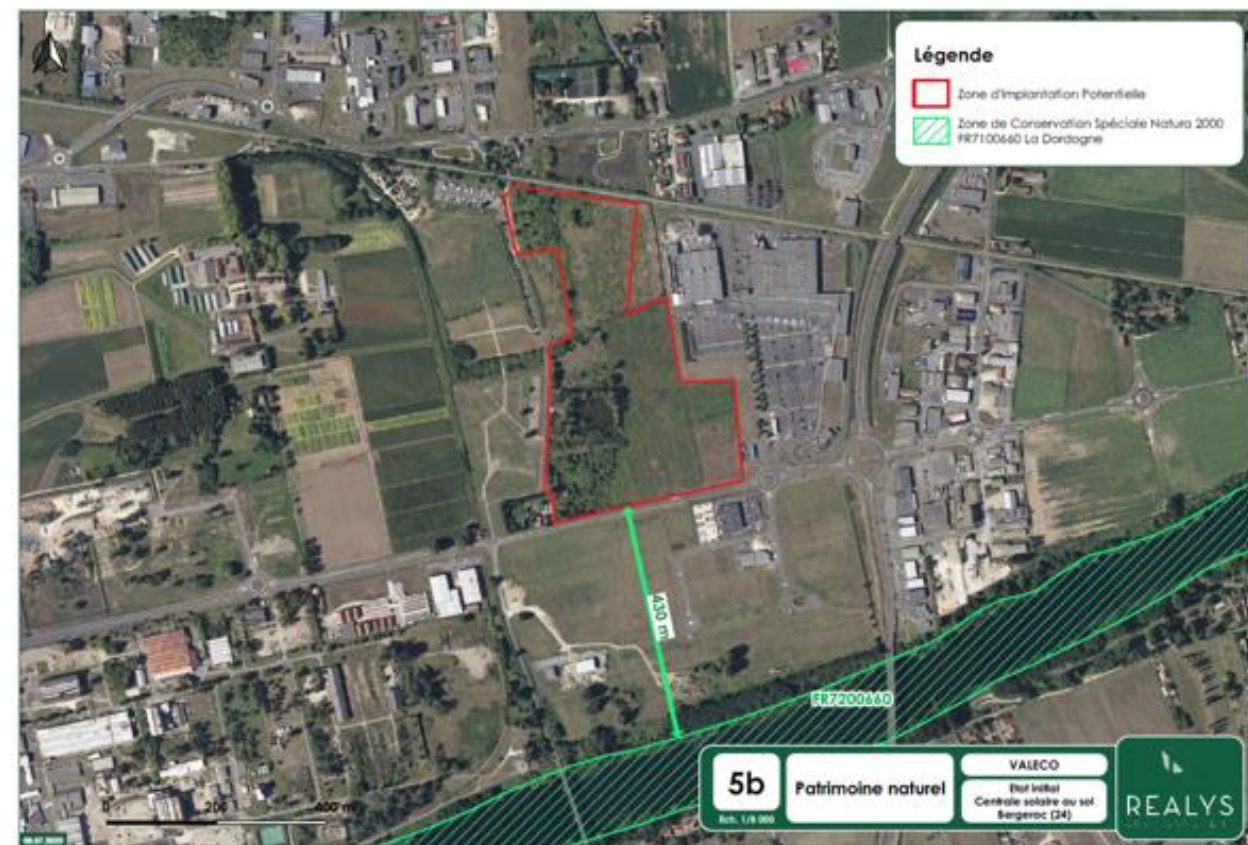
- Fourrés bas
- Ronciers
- Prairie mésophile

Légende



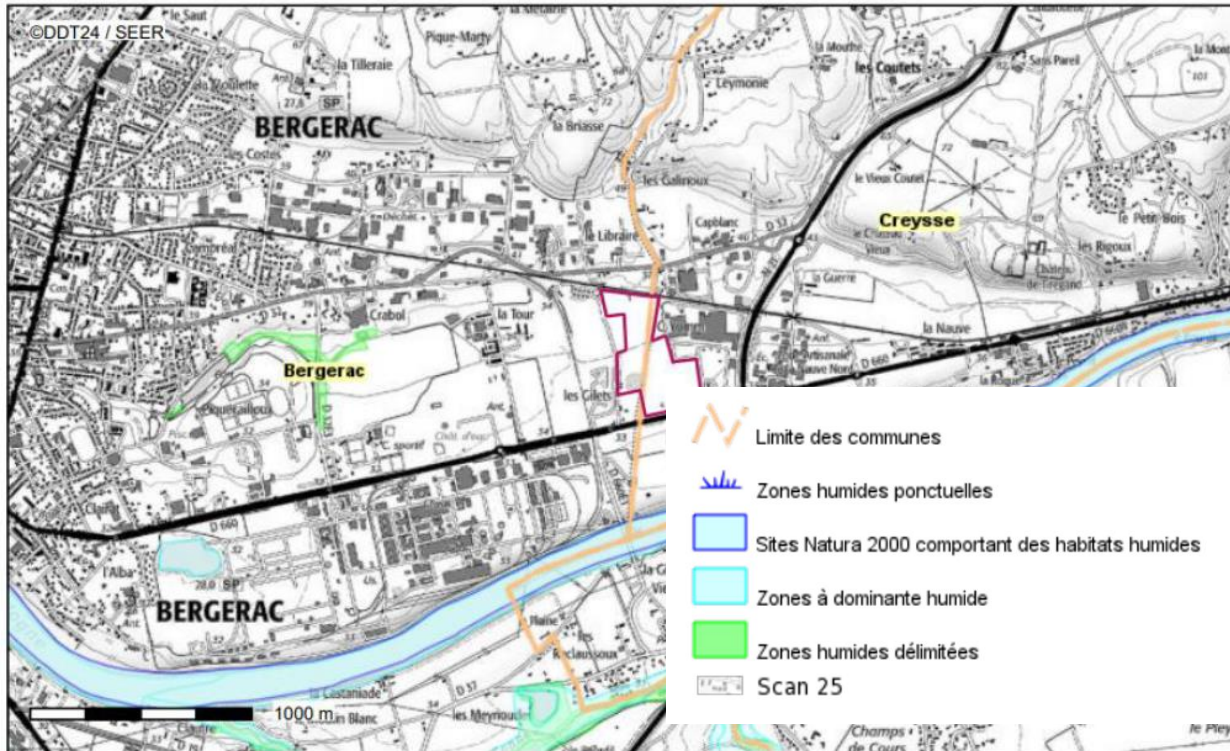


Nom du zonage	Type	Référence	Localisation
Bos de Corbiac	ZNIEFF 1	720014271	2,13 km au Nord du projet
La Dordogne	ZNIEFF 2	720020014	400 m au Sud du projet



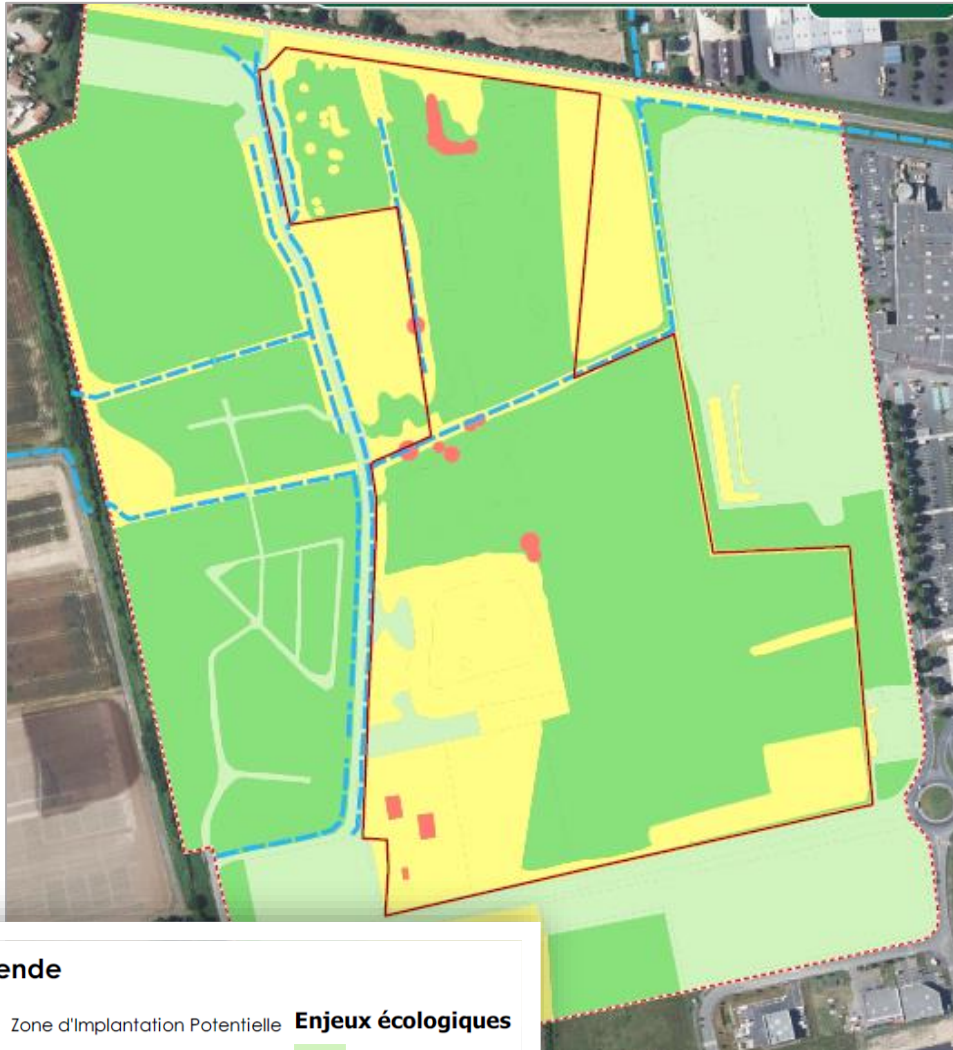
Nom du site Natura 2000	Référence	Localisation
La Dordogne	FR7200660	430 m au Sud du projet

Recensement des zones humides du département de la Dordogne



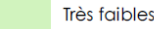


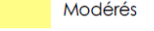
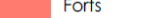


-> Aucune zone humide pédologique relevée sur site

-> Les habitats humides seront évités à 100%



Légende

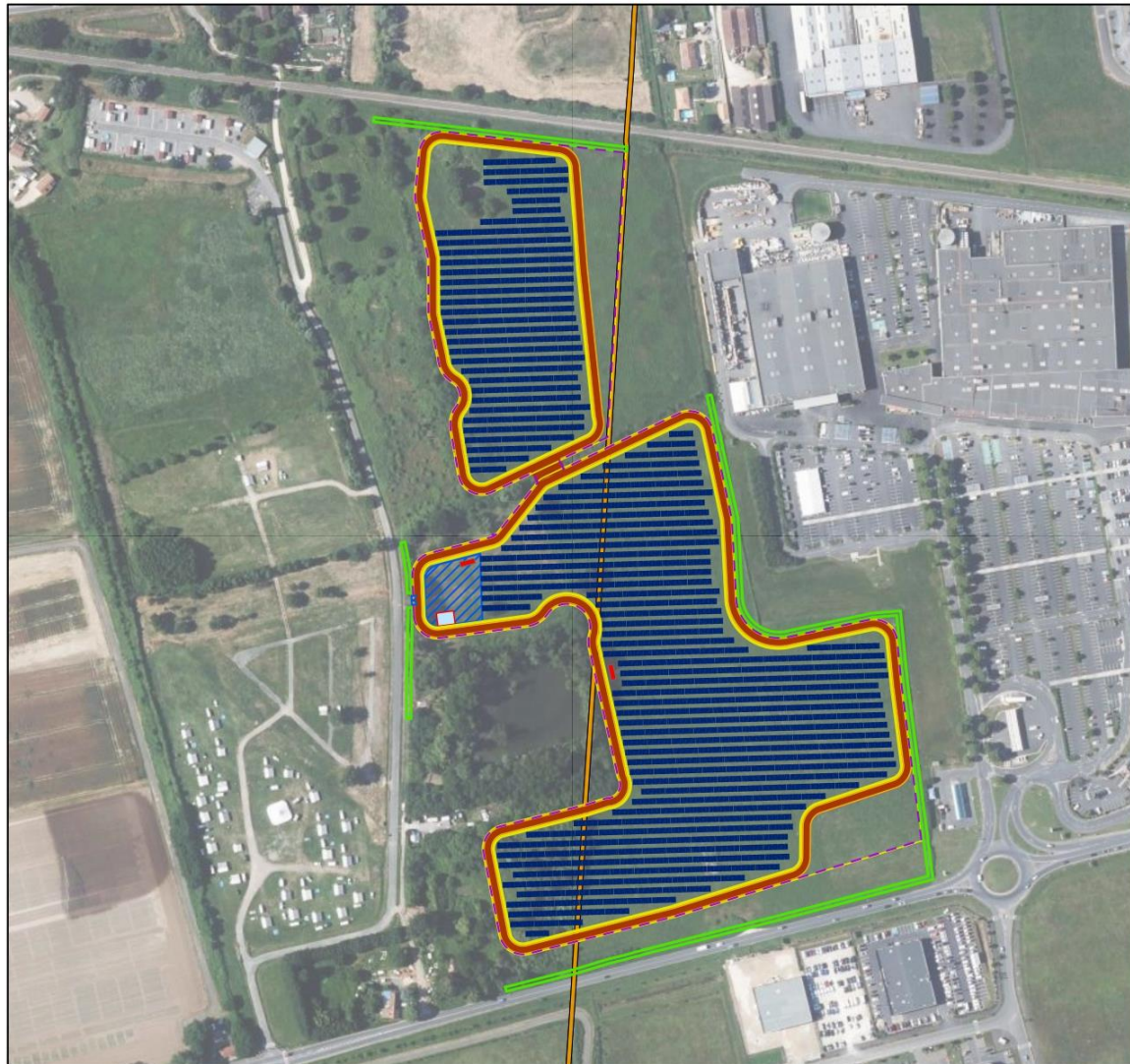
	Zone d'Implantation Potentielle	Enjeux écologiques
	Aire d'Etude Immédiate	 Très faibles
	Hydrographie locale	 Faibles
		 Modérés
		 Forts

- Enjeux principaux relevés par l'étude d'impact
- Les prairies mésophiles et les fourrés bas peuvent servir d'habitat à la Cisticole des joncs



- Les fossés, plans d'eau et boisements humides sont favorables aux amphibiens et aux chiroptères
- Les arbres isolés et le bâti au sud-ouest sont des gîtes pour les chiroptères

-> **Evitement** : toutes les zones à enjeux forts et modérés (**rouge** et **jaune** sur la carte) ont été évitées par le projet



CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLEES

PLAN D'ENSEMBLE
ECHELLE 1 : 5 000

COMMUNES DE BERGERAC ET DE CREYSSE (24)



Légende :

Projet :

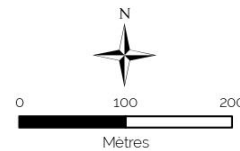
- Modules
- Poste électrique
- - Clôture
- Portail
- Réserves incendie
- ▨ Zone de stockage
- Haie

Pistes

- Piste légère
- Piste lourde
- Voie en terrain naturel

Limites administratives :

- Limites communales



Auteur : Service SIG-Cartographie Valeco
Date : 14/12/2022
Projection : RGCF 1993 Lambert-93
Source : Bureau d'Etudes Valeco



Nombre de panneaux

15 792



Surface clôturée (ha)

9,3



Puissance installée (MWc)

8,8



Energie produite (MWh/an)

11 430



3 000 foyers

Équivalent consommation
(chauffage et eau chaude
compris)



Soit 20% des foyers de la commune de Bergerac

**11 430
MWh**

d'électricité produits par des panneaux solaires (fabriqués en Chine)

11,43 GWh

0,01143 TWh

c'est l'équivalent de l'électricité consommée (chauffage & eau chaude compris) en moyenne chaque année par

3 000

foyers en France

c'est autant d'électricité qui n'a pas été produite, en France ou chez nos voisins, à partir d'énergies fossiles, évitant ainsi l'émission d'au moins

4 000

tonnes de CO2eq

soit l'équivalent des émissions d'un passager réalisant

700

tours du monde en avion

L'Ademe estime que pour produire cette énergie, l'équivalent de

502 tCO2eq

ont été émises (lors de la fabrication, de l'installation et de la maintenance des éoliennes ou des panneaux solaires*)

Pour produire autant d'électricité avec des énergies fossiles, il aurait fallu émettre (principalement par combustion)

4 778 tCO2eq

8 344 tCO2eq

12 093 tCO2eq

avec une centrale à gaz

avec une centrale à fioul-vapeur

avec une centrale à charbon

***Détail** des données & références de l'Ademe disponible à droite →



MESURES LORS DE LA CONCEPTION

- Proscrire l'utilisation de produits sanitaires
- Préserver les zones humides floristiques
- Préserver le réseau hydrographique
- Préserver les boisements humides et la Saulaie
- Préserver les prairies mésophiles et fourres bas au Nord-est et au Sud-est du site
- Préserver les arbres-gîtes
- Préserver les chênes
- Préserver les ronciers et les fourrés hauts

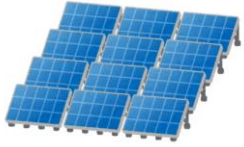




Mesures lors des travaux

- Limiter les consommations de carburants et les émissions liées à l'utilisation d'engins à moteur
- Limiter les déplacements de terre
- Procéder à un débroussaillage raisonné de la zone de travaux
- Maitriser les risques de pollution accidentelle
- Limiter les consommations d'eau et d'énergie
- Limiter l'impact visuel et les nuisances sonores du chantier
- Organiser la gestion des déchets
- Suivi du chantier par un écologue





Mesures lors de l'exploitation



Surveillance des espèces végétales exotiques envahissantes



Suivi de la flore et évaluation de l'effet de l'ombrage



Suivi de la faune



Balisage des zones de prairie mésophile évitées



Restauration du plan d'eau situé au sud-ouest du site et de ses berges



Mise en place de panneaux pédagogiques



Trame paysagère et écologique

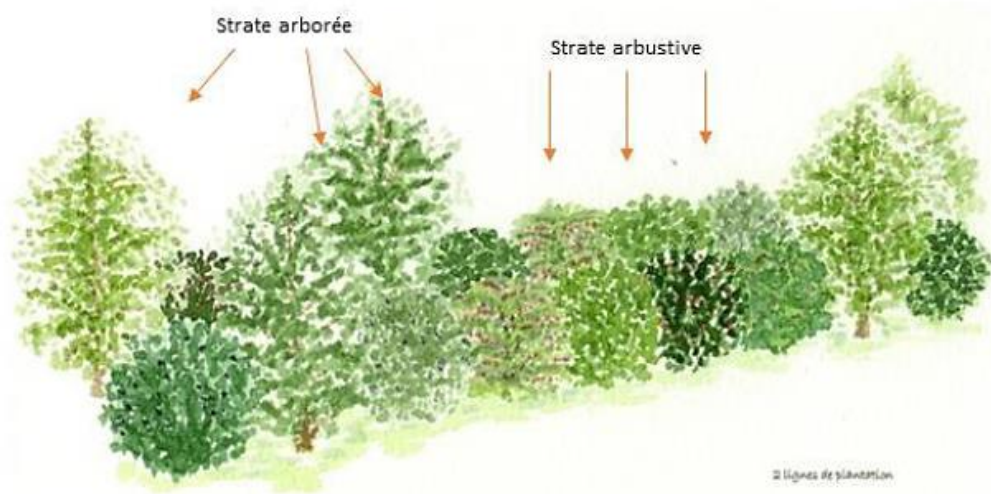


Mesure de création d'une haie paysagère et écologique mixte + renforcement des haies existantes

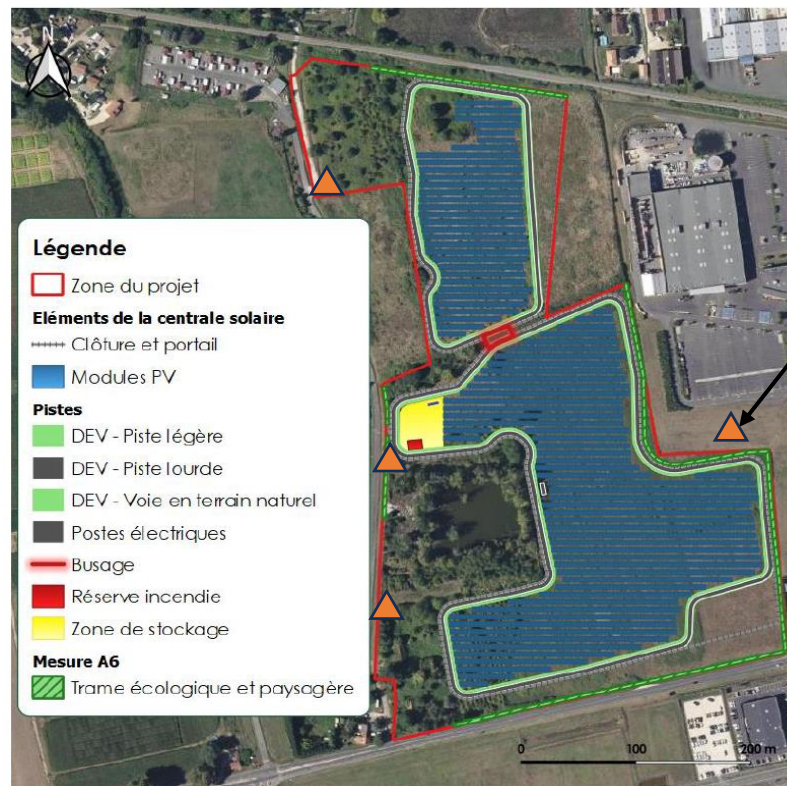


1 km de haies

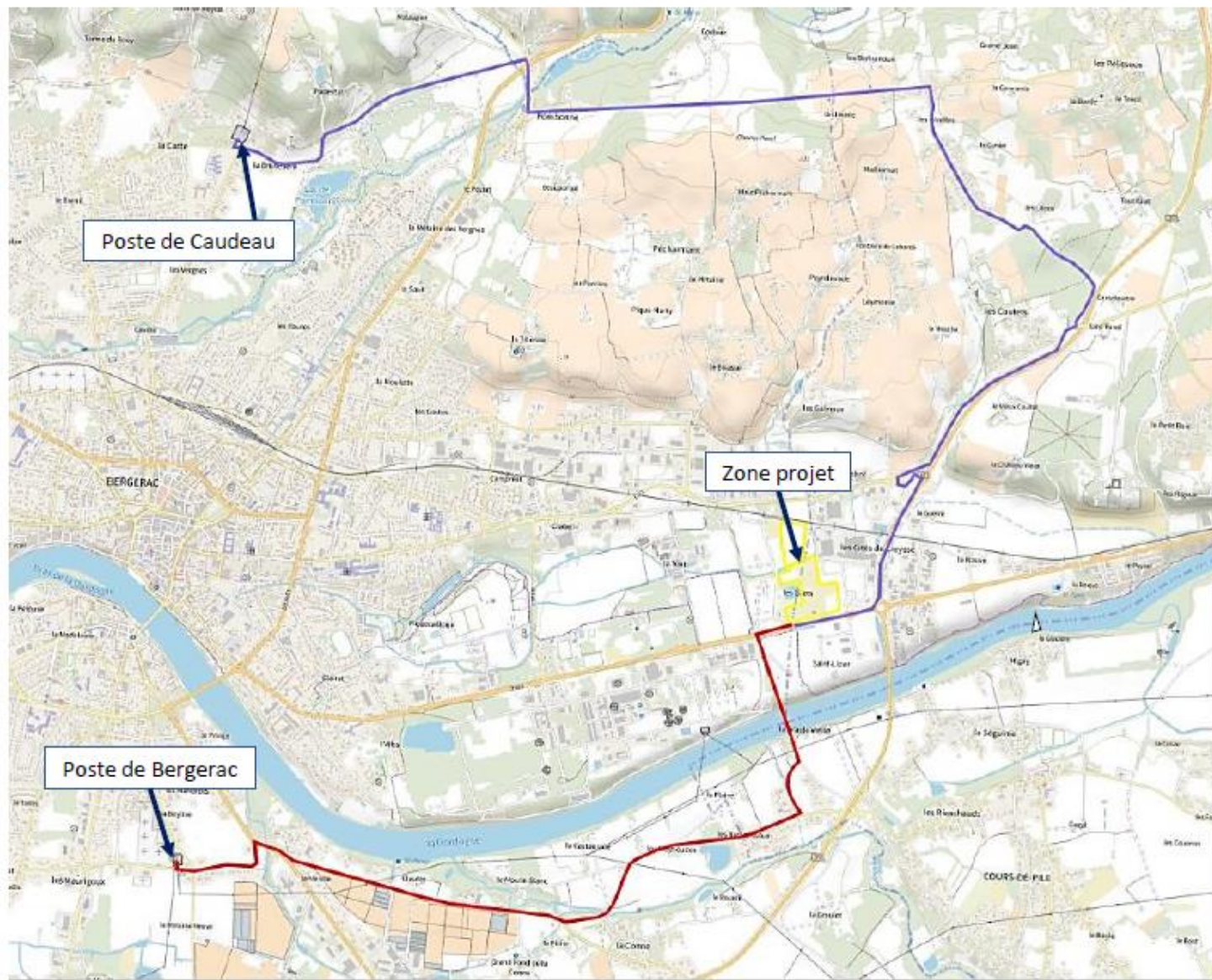
- ✓ Largeur de 3m
- ✓ Disposition sur deux rangs en quinconce
- ✓ Espèces locales
- ✓ Espèces plus hautes le long de la départementale



Exemple de haie sur l'un de nos projets



Panneaux pédagogiques



➤ Poste source de Caudeau (scénario le + probable)

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION : **ENEDIS**
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

① Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux sur le poste source	1.7 MW
Puissance cumulée des transformateurs existants	56.0 MW
Nombre de transformateurs existants	2.0
Tension aval	21.0
Tension amont	62.0

Données pour le raccordement en dehors du S3REnR :

Puissance en file d'attente	3.6 MW
① Puissance en file d'attente hors S3REnR majorée de la capacité réservée du S3REnR	6.4 MW
② Capacité de transformation HTB/HTA restante disponible pour l'injection sur le réseau public de distribution	61.7 MW

mis à jour le 29/12/2023

➤ Poste source de Bergerac

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION : **ENEDIS**
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Données pour le raccordement dans le cadre du S3REnR :

① Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR, restante sans travaux sur le poste source	0.0 MW
Puissance cumulée des transformateurs existants	72.0 MW
Nombre de transformateurs existants	2.0
Tension aval	16.0
Tension amont	62.0

Données pour le raccordement en dehors du S3REnR :

Puissance en file d'attente	15.8 MW
① Puissance en file d'attente hors S3REnR majorée de la capacité réservée du S3REnR	23.8 MW
② Capacité de transformation HTB/HTA restante disponible pour l'injection sur le réseau public de distribution	79.4 MW

mis à jour le 29/12/2023

04 Actions et concertation territoriale

➤ Services instructeurs

- Passage en guichet unique Enr

➤ Collectivités

- Rencontre avec les maires de Bergerac et Creysse
- Communes informées de l'avancée du projet

➤ Riverains

- Distribution de lettres d'informations
- Mise en place d'un site internet dédié au projet (avec rubrique « Poser une question » et actualités)

CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLÉES (groupevaleco.com)

CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLÉES

Le projet Actualités L'énergie solaire Contact

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

PRÉFABILITÉ	DÉVELOPPEMENT	INSTRUCTION	PRÉ-CONSTRUCTION	CONSTRUCTION	2027	2026	2025
2021	2022	2023	2024	2025	2026	PRÉVISION	DÉTAILLEMENT

Projet porté par **valeco**

À propos de Valeco

PRÉSENTATION DU PROJET

Valeco envisage l'implantation d'une centrale solaire au sol sur un terrain en friche situé à cheval entre les communes de Bergerac et Creysse. Les parcelles sont situées au croisement entre le centre commercial des Trois Vallées, la départementale D660 et la voie ferrée. Le projet s'étend sur 9,3 ha clôturés dont 3,5 ha dédiés aux panneaux solaires au sol.

Cette initiative vise à valoriser un terrain inexploité depuis plus de 15 ans. Une étude d'impact environnemental a été réalisée, avec des expertises écologiques, pour minimiser l'impact sur les zones humides, les habitats sensibles, et pour prendre en compte les enjeux paysagers afin de réduire la visibilité.

INTERLOCUTEUR

Maelys MONJON (Chef de projets)
maelys.monjon@groupevaleco.com

➤ Poser une question

OU'EST-CE QUE LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

➤ En savoir plus

LES ACTUALITÉS
CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLÉES

02 mai 2024
Actualité n°003

19 juin 2024 Avis d'ouverture d'enquête publique unique pour le projet de parc photovoltaïque des 3 vallées (Communes de Bergerac et Creysse). Le préfet de la Dordogne a prescrit, par l'arrêté préfectoral n° BE-2024-04-04 en date du 24 avril 2024, l'ouverture d'une...

[Lire la suite](#)

04 janvier 2024
Distribution des lettres d'information

Afin d'informer les riverains les plus proches, une lettre d'information a été distribuée le 4 janvier 2024 aux maisons situées dans un rayon de 500 mètres autour du site du projet. Pour ceux qui voudraient la lire et qui ne l'ont...

[Lire la suite](#)

27 novembre 2023
Lettre d'information à venir

Bonjour à toutes. Nous vous informons que nous allons prochainement vous faire parvenir une lettre d'information sur le projet photovoltaïque des trois vallées. Vous retrouverez dans la lettre les éléments suivants :
• Une description de l'entreprise Valeco
• Un point explicatif sur "pourquoi..."

[Lire la suite](#)

Lettres d'information distribuées aux riverains les plus proches + exemplaires laissés en mairie

Décembre 2023

LE PROJET DE CENTRALE SOLAIRE DES TROIS VALLEES

Les chiffres-clés

- 9,3 ha Surface clôturée
- 8,8 Mwc Puissance de la centrale
- 11 430 MWh/an Production annuelle prévisionnelle de la centrale
- 2 500 foyers alimentés en électricité par an
- 750 tonnes d'émissions de CO2 évitées par an

Valeco envisage l'implantation d'une centrale solaire sur une friche industrielle à Bergerac, en Dordogne. Les parcelles sont situées au croisement entre le centre commercial des Trois Vallées, la départementale D660 et la voie ferrée. Le projet s'étend sur 9,3 ha clôturés dont 3,5 ha dédiés aux panneaux solaires au sol. Cette initiative vise à valoriser un terrain inexploité depuis plus de 15 ans. Une étude d'impact environnemental a été réalisée, avec des expertises écologiques, pour minimiser l'impact sur les zones humides, les habitats sensibles, et pour prendre en compte les enjeux paysagers afin de réduire la covisibilité.

Calendrier prévisionnel du projet

2021	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2056
Etude de faisabilité Détermination du site Pré-diagnostic Accords fonciers	Etude d'impact Réalisation des études faunistiques, floristiques, paysagères... Réalisation puis dépôt du dossier de permis de construire	Autorisations Instruction du PO par les services de l'état Enquête publique Obtention de l'autorisation	Appel d'offres de la CRE Réalisation du dossier Obtention d'un tarif de rachat	Construction Réflexion technique et ingénierie Financement Mise en service	Exploitation et maintenance Suivi de production Maintenance Démantèlement

Pourquoi développer l'énergie solaire ?

- Une participation aux objectifs nationaux et régionaux en termes d'EnR
 - Développer une centrale solaire c'est aussi participer aux objectifs nationaux et régionaux en termes d'énergies renouvelables. Ainsi, la France doit produire 40 % de son électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030, contre 23 % en 2019.
 - Au niveau national, la nouvelle loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 pose un cadre et encourage la production d'électricité sur les territoires.
 - Au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine, la puissance installée dans le domaine des énergies renouvelables est de 4175 MW et les objectifs à atteindre sont de 8500 MW de puissance installée d'ici 2030.

Des retombées financières pour le territoire local



Un impact significatif sur l'activité locale et l'emploi

- La création d'une centrale solaire nécessite le recours à de multiples entreprises locales (TPE, PME et ETI).

Le recyclage des panneaux

Les panneaux sont aujourd'hui recyclés à hauteur de 95%.



Qui sommes-nous ?

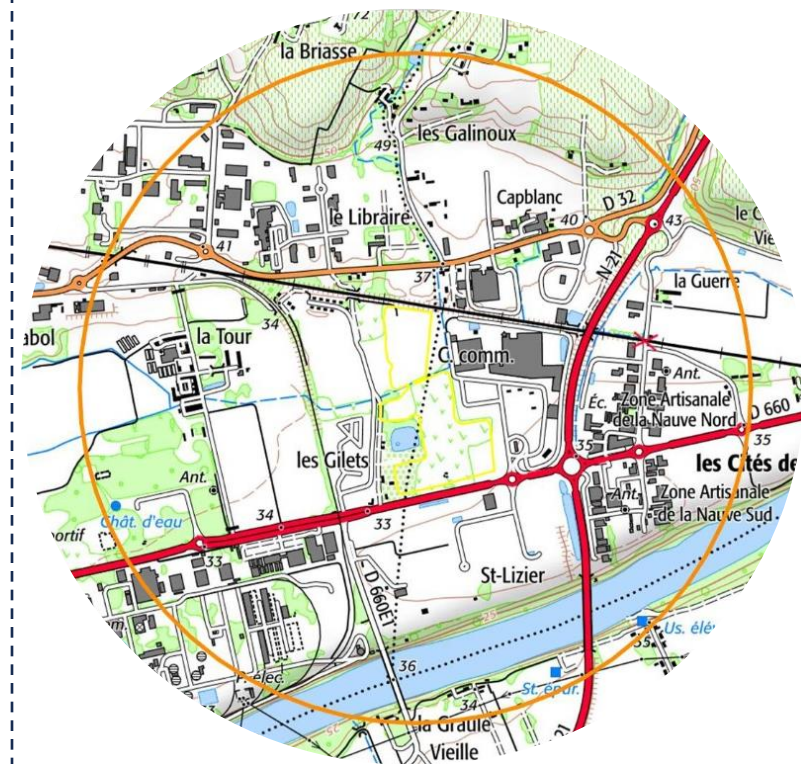
Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisée dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis près de 30 ans, la société, qui emploie près de 270 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable. Au 31 décembre 2022, VALECO comptabilise une puissance installée de 697 MW (dont 497 MW en éolien et 188 MW en solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de plus de 615 800 personnes.

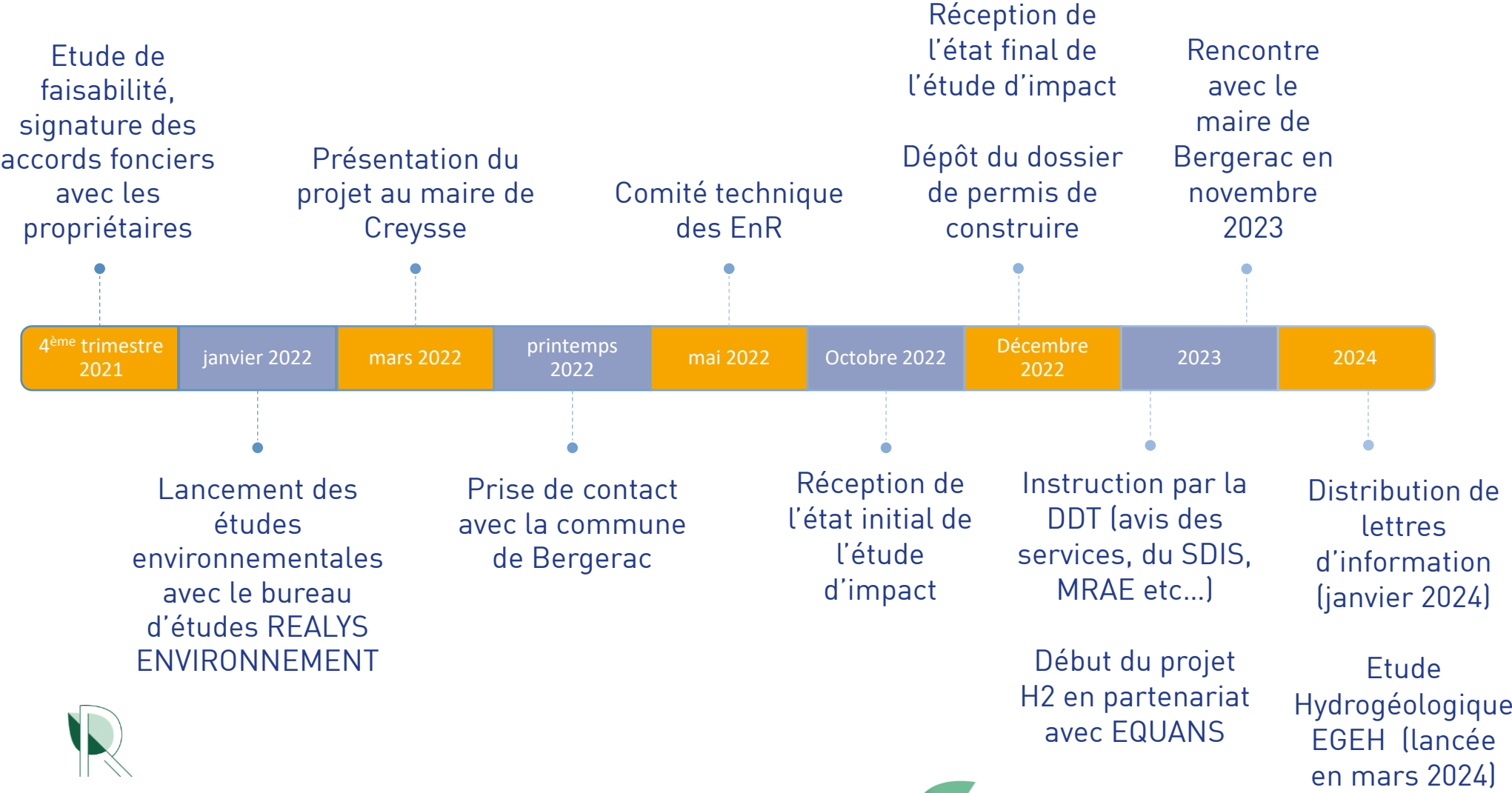
Contact

- Maëlys MONJOIN
maelysmonjoin@groupevaleco.com • 06.71.15.25.43
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur le blog du projet :
<https://blog.groupevaleco.com/centralesolairesdes3vallees>



VALECO - Siège social : 188 rue Maurice Béjart, 34 080 MONTPELLIER - SAS au capital de 11 200 449 € - RCS MONTPELLIER 421 377 945
Impression : COREP, 48 rue des Lois, 31 000 Toulouse - Ne pas jeter sur la voie publique





05 **Projet d'électrolyseur hydrogène vert**



➤ Partenariat entre Valeco et Equans pour déployer une infrastructure de production d'hydrogène par électrolyse en Dordogne

- Signature du partenariat le 31 janvier 2024, au salon Hyvolution

➤ En quoi consiste le projet *Dordogne H2* ?



- Développement d'un écosystème d'hydrogène vert en Dordogne
- Fourniture de l'électricité par la centrale solaire des Trois Vallées
=> H2 vert et local
- Usages possibles de l'hydrogène :
 - Mobilité : ravitaillement de stations pour véhicules électriques
 - Industrie : décarbonation de procédés industriels
 - Méthanation : production de méthane de synthèse avec du CO₂ (déchet issu des méthaniseurs) et de l'H₂



Projet suivi par :



06 Retombées pour le territoire

REDEVANCES FISCALES

Fiscalité annuelle prévisionnelle

Pour un projet de 8,8 MWc sur une surface clôturée de 9,3 hectares (3,8 ha sur Bergerac et 5,5 ha sur Creysse)

34

	COMMUNES DE BERGERAC ET CREYSSE	CA BERGERACOISE	DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
TFB (taxe sur le foncier bâti)	3 000 €	0	0
CFE (cotisation foncière des entreprises)	/	2 000 €	/
IFER (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux)	5 000 €	12 000 €	7 000 €
TOTAL	8 000€/an	14 000 €/an	7 000 €/an

TAXE D'AMÉNAGEMENT (VERSEMENT UNIQUE ET FORFAITAIRE)

Perçue par la collectivité en charge de la compétence urbanisme (ici la CAB) : 7 900 € *

Selon la méthode de calcul suivante: $(15\,792 \text{ panneaux} \times 2 \text{ m}^2) \times 10\text{€} / \text{m}^2 \times 2,5\%^{(*)}$ avec un de 2,5% qui est celui de Bergerac (Creysse = 3 %)

➤ Valeco s'engage dans la vie du territoire auprès des entreprises mais aussi des associations, dans la création d'emplois locaux, pour la réalisation d'outils pédagogiques, de visites de parcs, d'intervention dans les écoles, sponsoring d'association...



➤ VISITES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES

➤ INAUGURATIONS

➤ MAISON DES CHASSEURS

➤ MAISON DU VENT

➤ TABLE D'ORIENTATION

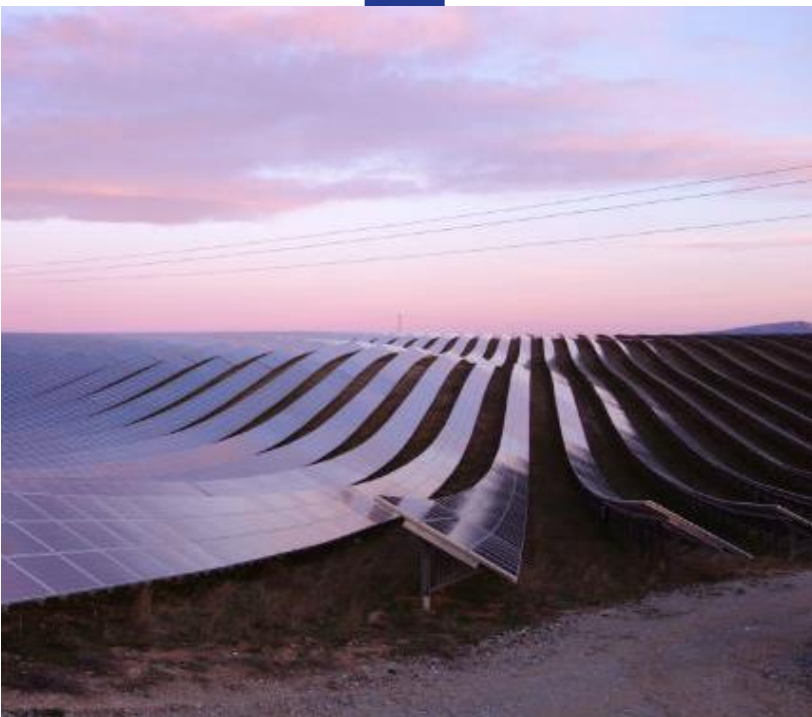
➤ KIOSQUE A VOCATION PEDAGOGIQUE

➤ INTERVENTION DANS LES ECOLES

➤ PARTICIPATION EVENEMENTS SPORTIFS/ CULTURELS

➤ CREATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES





Maëlys MONJOIN

Chef de projets Photovoltaïque

maelysmonjoin@groupevaleco.com

06 71 15 25 13

